

Rencontre du CEC
24 février à 18h30

Procès-verbal

1) Surtaxe

Lors de l'année en cours, le poste de M. Goodwin (musique) est présent grâce à la surtaxe et Mme Diane (poste au bureau) peut être présente plus longtemps grâce à ceci. On prévoit ramener ces mêmes ajouts pour l'année scolaire 2022-2023. Du côté ressources physiques, voici les endroits anticipés: ressources pédagogiques, arts plastiques et musique, spectacles, sorties scolaires et ressources humaines.

Le plan de la surtaxe scolaire (2022-2023) sera présenté au personnel et au CEC lors de la prochaine rencontre avant d'être remis au CSAP.

Ressources pédagogiques, arts plastiques et musique, spectacles, sorties scolaires, bibliothèque et ressources humaines.

2) Plan de réussite

Le français et son importance en classe ont été rappelés aux élèves.

Les trois buts sont la lecture et la littératie (améliorer le vocabulaire), la gestion des comportements et un but communautaire qui est à préciser.

3) Pancartes extérieures

La direction a demandé de l'argent pour les pancartes extérieures au conseiller municipal, Paul Russell, de la ville et la ville a accepté d'en faire une par an pour les 4 prochaines années. Il s'agit de pancartes avec les thèmes ci-dessous pour afficher sur la partie supérieure des murs extérieurs de l'école. Un gros merci à M Russell pour son appui

Thèmes pour les pancartes:

BLM
2SLGBTQ+
Francophonie mondiale et L'Acadie
La culture autochtone
Diversité

4) Construction

Seagate, la compagnie effectuant les rénovations à l'école, dit qu'il reste environ 1 semaine et quelques jours pour compléter les toilettes du premier étage. Les toilettes sont complètes au 2e et 3e étage. L'ascenseur sera installé au mois de juillet.

Plusieurs choses seront bâties à l'extérieur de l'école sur la cour d'école au printemps avec le budget accordé par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, soit un 25 000\$ pour améliorer le temps passé à l'extérieur. Cela inclura une classe extérieure pour les élèves et la communauté.

5) Restrictions Covid

Les restrictions d'école s'arrêtent le 21 mars: une pause du matin, dehors à l'arrivée en autobus, port du masque facultatif, désinfecté les mains, les groupes peuvent se mélanger.

Rester sensible aux élèves qui sont moins à l'aise et leur laisser le choix de porter leur masque. Le personnel verra à une transition en allant vers le retour ``à la normale``.